KEYSTONE SDA

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle - Position de l'agence de presse

15. Februar 2026 – samu/cojo/alma/lagi/febr – Version 7.0

Introduction

L'intelligence artificielle est devenue incontournable dans le journalisme. Depuis 2022, l'agence travaille également avec et sur cette thématique. Keystone-ATS est convaincue que l'intelligence artificielle continuera de transformer les processus rédactionnels.

Attitude générale

Keystone-ATS est en principe ouverte aux possibilités offertes par l'intelligence artificielle, mais elle est consciente des défis spécifiques, notamment en ce qui concerne les principes éthiques et juridiques. L'agence examine donc les nouvelles applications avec le soin qui s'impose. Un esprit ouvert envers l'IA doit régner au sein de l'entreprise. Les défis et les opportunités, mais aussi les risques, doivent être discutés de manière approfondie.

Dans le respect du droit en vigueur, des principes éthiques, des directives de la "Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste" ainsi que du manuel rédactionnel de Keystone-ATS, des contenus journalistiques peuvent être produits et livrés aux clients à l'aide de l'intelligence artificielle. Keystone-ATS continue de s'appuyer sur les directives et les recommandations du Conseil suisse de la presse et de l'association Médias suisses pour l'utilisation de l'IA.

Une attention particulière est portée à la protection des données. Keystone-ATS protège ses contenus rédactionnels et toutes les autres données sensibles de l'entreprise aussi en cas d'utilisation de 'IA. La transmission des données à des tiers à l'aide de l'IA ou l'utilisation de solutions IA d'entreprises qui utilisent (éventuellement) les données à leurs propres fins n'est autorisée qu'avec l'accord explicite de Keystone-ATS (voir conditions générales).

L’être humain au centre

Dans tous les cas, les collaborateurs doivent garder le contrôle des solutions d'IA utilisées. L'IA doit en principe être utilisée comme soutien. Dans l'environnement rédactionnel, les normes journalistiques restent les mêmes que si l'on n'avait pas recours à l'IA. Entre autres, chaque contenu rédactionnel doit être soumis à un processus de contrôle humain (principe du double contrôle).

Keystone-ATS souhaite utiliser les avantages de l'IA pour aider ses clients et ses collaborateurs. Par conséquent, l'utilisation d'une solution d'IA doit répondre à au moins un des trois critères suivants :

- Représenter une plus-value pour les clients
- Représenter un soutien pour la rédaction de Keystone-ATS
- Assurer la qualité et l‘exactitude des contenus

KEYSTONE-SDA-ATS AG
Wankdorfallee 5, Postfach, CH-3000 Bern 22, T +41 58 909 50 50, info@keystone-sda.ch, www.keystone-sda.ch

Si aucun de ces critères n'est rempli ou si l'utilisation de l'IA n'est pas envisageable pour d'autres raisons, Keystone-ATS n'hésitera pas à tracer des "lignes rouges" et à interdire l'utilisation de certaines solutions et produits d'IA.

Déclaration

Keystone-ATS accorde une attention particulière à la transparence, à la traçabilité et à l'explicabilité lors de l'utilisation de l'IA. Lorsqu'une IA est utilisée, Keystone-ATS applique les mêmes contrôles d'assurance qualité que pour la création manuelle classique de contenus (vérification des sources, principe du double contrôle). Les résultats sont examinés de manière critique. Aucune dépêche n'est publiée sans un contrôle humain préalable.

L'utilisation de l'IA comme simple instrument de travail ne nécessite pas d'étiquetage particulier. En conséquence, l'application de l'IA n'est pas déclarée dans les cas suivants :

- pour les traductions
- pour les transcriptions
- pour la recherche d'idées et de thèmes
- pour l'amélioration de ses propres textes (correction)
- pour la rédaction de tout ou partie d’un texte (titres, chapeaux ou contenus générés à partir d’un communiqué)
- pour l'aide à l'évaluation ou à la recherche (les sources sont indiquées)

Génération d’images

Keystone-ATS trace une ligne rouge concernant la création d'images. Keystone-ATS ne produit ni ne publie aucune image (photographie et vidéo) générée par des outils d'IA. Les générateurs d'images présents sur le marché soulèvent des problèmes éthiques, tant au niveau de l'indépendance que du droit d'auteur. Cela est en contradiction avec les standards éthiques du journalisme défendus par Keystone-ATS.

Des outils destinés à simplifier et accélérer notre flux de travail visuel (légendes automatiques, sous-titres automatiques, etc.) pourront éventuellement être utilisés après un examen approfondi. Nous nous adaptons également aux exigences du marché et intégrons les besoins de nos clients afin d'améliorer notre base de données d'images grâce à l'IA.

Le domaine non rédactionnel Assignments (photos de commande) est considéré séparément, car il s'agit avant tout de répondre aux souhaits commerciaux des clients.

Partenaires

Keystone-ATS s'assure dans la mesure du possible que les agences partenaires dans le domaine du texte et de l'image travaillent selon les mêmes principes en matière d'intelligence artificielle et appliquent des normes de qualité comparables.

Si Keystone-ATS ne connaît pas la position de ses partenaires en matière d'IA, respectivement si celle-ci est contraire aux principes de l'agence, celle-ci se réserve le droit de renoncer à l'utilisation des contenus de ce partenaire.

Clients

Les clients de Keystone-ATS ou d'autres tiers ne sont pas autorisés à utiliser le contenu de Keystone-ATS (ou des parties de celui-ci) sans autorisation écrite expresse pour…

… permettre l'utilisation par des tiers.

… l'utiliser pour des modèles d'IA, des systèmes de « machine learning » ou autres, propres ou tiers.

… entraîner leurs propres solutions d'IA ou de les transmettre à des tiers.

… interroger nos bases de données de manière exhaustive et systématique à l'aide de solutions d'intelligence artificielle (crawling).